

Paris, le 6 avril 2022

Élection présidentielle : Le Handicap, grand absent de la campagne

Pour les 12 candidats en lice, il s'agit des derniers jours avant le premier tour, le 10 avril. Cette période est propice pour que chacun puisse exposer clairement son programme, débattre de ses idées et ainsi permettre à tous les citoyens de voter de façon éclairée. Pourtant, à quelques jours du scrutin, cette dynamique est absente concernant la thématique du handicap. Or, ce n'est pas seulement le handicap qui est passé sous silence, ce sont les 12 millions de concitoyens en situation de handicap et leurs proches que les candidats oublient.

A chaque échéance électorale, l'APAJH, association citoyenne « tout handicap », tout âge et tous les domaines de la vie, interpelle les candidats républicains. Depuis 1962, l'APAJH agit comme un aiguillon pour les pouvoirs publics : à travers le Pacte Handicap APAJH 2022, elle a invité les candidats républicains à s'emparer du *Réflexe Handicap*. Adopter le Réflexe Handicap, c'est anticiper les besoins et attentes des personnes en situation de handicap dans chaque projet de loi, dans chaque décision.

Aujourd'hui, seule Anne Hidalgo s'est engagée en signant notre Pacte. Nathalie Arthaud et Philippe Poutou ont rédigé un courrier-réponse pour signifier les combats communs avec l'APAJH pour les droits des personnes en situation de handicap, et en exprimant leurs nuances. Sollicités, les autres candidats républicains n'ont pas encore fait part de leur volonté de s'emparer du « Réflexe Handicap » proposé par l'APAJH.

Une campagne bousculée par l'actualité

« *Au-delà d'un constat décevant quant au nombre de candidats qui considèrent assez le handicap dans leur campagne pour s'engager à travers le Pacte APAJH Handicap, c'est un constat plus large que nous dressons aujourd'hui : la campagne ne nous a pas permis d'inscrire la thématique du Handicap dans les enjeux pour le prochain quinquennat.* » déclare Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, qui poursuit « *Bien sûr, l'actualité terrible depuis la fin de février avec la guerre en Ukraine, a bousculé cette campagne. Et nous ne pouvons passer ce fait sous silence, tant ce drame nous rappelle l'importance de la solidarité, nationale et internationale, avec les plus vulnérables.* »

Lire notre communiqué du 2 mars [« L'APAJH affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien et se met à la disposition des pouvoirs publics pour faciliter l'accueil des exilés ukrainiens en situation de handicap »](#)

Poursuivre notre combat au-delà de la Présidentielle

Le 24 avril, la France connaîtra sa cheffe ou son chef de l'Etat pour les cinq prochaines années.

Les dernières années ont montré les énormes besoins à satisfaire pour bâtir une politique de l'autonomie permettant aux personnes en situation de handicap et aux personnes avançant en âge de vivre selon leurs souhaits et leurs attentes.

Dès l'élection du président, et la constitution de son gouvernement, l'APAJH saura être un interlocuteur vigilant afin de faire avancer le droit de chaque citoyen.

L'APAJH sollicitera également les candidats républicains aux élections législatives afin d'instaurer de nouvelles lois permettant de construire une société laïque, plus juste, solidaire et inclusive.

« Depuis 1962, nous avons au cœur de notre action militante la mobilisation de l'ensemble des acteurs. C'est pourquoi, nous avons proposé le Réflexe Handicap d'abord à destination des futurs conseillers régionaux et départementaux. La société inclusive se bâtit à tous les niveaux de la prise de la décision, et sur l'ensemble du territoire. Ce sera donc notre défi avec le prochain président de la République et les députés : poursuivre cette dynamique, pour les personnes en situation de handicap et leurs proches, mais plus globalement pour l'ensemble de la société française. » conclut Jean-Louis Garcia.

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 32 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ

Tél. : 06 30 43 60 01

c.diaz@apajh.asso.fr